

primer, les réformes à introduire, les idées nouvelles à féconder, les sentiments religieux à faire passer dans la loi ou dans l'administration. Je voudrais vous le montrer président hier encore le conseil d'Etat pour faire discuter devant lui une grande loi d'humanité, celle qui assurera une tranquille vieillesse aux invalides du travail. Vous reconnaîtrez là, messieurs, l'opiniâtre persévérance du Prince qui, ici même, il y a dix-sept ans, écrivait de sa main sur le registre d'une société de secours mutuels : « Plus de misère pour l'ouvrier malade ni pour celui que l'âge a condamné au repos : » et vous comprendrez que le jury international, sur la proposition de ses membres étrangers, ait voulu décerner la plus belle de ses couronnes à l'Exposant impérial du dixième groupe, « au Souverain sans cesse préoccupé de l'amélioration morale et matérielle des populations de son Empire. »

Vous, Lyonnais, vous savez bien que ces paroles, sorties d'une bouche étrangère, ne sont pas une flatterie officielle ; car ce Prince, vous l'avez vu, dans les crises redoutables de la nature ou de l'industrie, secourir au milieu de vous, soulager les misères, réparer les ruines, et, chaque fois, en partant, laisser derrière lui un bienfait : soit la défense de votre ville contre les inondations, le rachat des péages de vos deux fleuves ; soit vos rues assainies, vos places, vos promenades multipliées, et la verdure, les fleurs, cette joie des yeux et de l'âme, portées dans vos quartiers les plus pauvres. Au moment où s'ouvre l'asile de Longchêne, vous n'oubliez pas, dans vos souvenirs reconnaissants, la belle et gracieuse Souveraine qui donne, à cette heure même, à vos convalescents la preuve touchante d'une sollicitude égale au courage que naguère elle montrait en face de la mort sous ses formes les plus hideuses et les plus menaçantes.

Plus que personne, nous sommes partisan des sociétés ouvrières, lorsqu'elles n'entraînent pas l'abus : lorsqu'elles ne tyrannisent pas le travailleur sous prétexte de le protéger. Les associations anglaises ne montrent pas toujours sous ce rapport une modération exemplaire. Voici ce que nous lisons dans une correspondance de Londres :

« Le travail du comité d'enquête sur le conflit de Birmingham aura jeté un grand jour sur les principes qui animent les associations, c'est celui de maintenir à tout prix l'élevation du salaire ; d'intimider les ouvriers qui veulent se soustraire aux règles de la Société et conserver leur indépendance. Donc, il est acquis qu'il y a des gens qui sont payés pendant des années entières pour ne rien faire. Il y en a qui sont restés dix ans sans travailler. »

Rien de plus surprenant et de plus dramatique que l'interrogatoire et les révélations de Hullane et de Brooker sur le meurtre commis par eux en 1838 contre un de leurs camarades, le malheureux Linley, un émouleur, qui s'obstinait à gâter les affaires en employant des apprentis Deux ouvriers de l'état, que nous venons de nommer, sont allés trouver le secrétaire de la Société, et ils ont délibéré ensemble sur les moyens à employer pour empêcher de nuire à la Société.

On ne se contenta pas d'introduire une machine infernale dans le fourneau de son atelier, comme cela s'est fait fréquemment pour d'autres dissidents, il fut décidé qu'on emploierait un moyen plus radical, c'est-à-dire de le tuer. Hullane et Brooker se chargèrent de l'exécution moyennant un salaire de 15 à 20 livres sterling qui furent fournis sur les fonds de la Société. Il est dommage qu'on n'ait pu avoir les livres de la Société pour voir sous quelle rubrique figure le salaire de ce travail, le prix du sang. Les exécuteurs tinrent à accomplir leur mission : ils ont cessé tout travail pendant six semaines, mais ils recevaient leur gain. Ils avaient

d'abord acheté un pistolet, mais ils ne purent trouver l'occasion de frapper leur victime sans se compromettre : ils se procurèrent un fusil à vent, et pendant que Linley était dans une taverne à boire de la bière, ils lui envoyèrent à travers les carreaux de la fenêtre une balle qui, disent les meurtriers, devait le frapper à l'épaule, mais qui l'atteignit à la tête.

Au bout de six semaines, Linley mourut à l'hôpital, laissant sa veuve et ses enfants privés de tout. Pendant dix ans, les auteurs de ce crime sont restés inconnus, et il a fallu toute la sagacité des commissaires de l'enquête pour arracher la vérité à Hullane. Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il se décida à nommer son complice Brooker, et Broadhead qui leur a payé leur salaire. Brooker a avoué le crime, et Broadhead a été obligé de confesser à son tour qu'il avait donné 15 livres sterling aux deux meurtriers, non pas pour assassiner Linley, mais pour l'empêcher de nuire aux associés. Cependant il reconnut avoir donné de l'argent pour acheter les balles, la poudre, le pistolet et le fusil à vent. »

REVUE DES JOURNAUX.

Nous trouvons dans l'Univers une lettre de Rome écrite par M. Louis VEULLOR ; nous en extrayons ce qui suit :

Nous avons passé un jour à Florence. Hélas ! je n'avais point vu Florence depuis 1838. Une des choses que j'y avais remarquées alors c'était la chasteté des murailles. Cela est bien changé. La politique s'y ajoute à l'obscénité, et cette politique est séduisante. La police efface avec ses ces graphites irrévérencieux et inconstitutionnels ; ils repaissent toujours. Le cri de la muraille, il y a quelques jours, était : *Viva Polcinelli !* Ce Polcinelli est un bonhomme qui a dit quelque chose à la Chambre des députés contre l'impôt sur la mouture. Il y a aussi des : *Morte !* en abondance.

Je suis entré à la Chambre des députés, au Palazzo Vecchio. C'est une grande salle très-sourde et très-sombre. Il y avait plus de spectateurs que d'acteurs, et les journalistes faisaient presque la majorité. On discutait sur les fusils de la garde nationale. J'ai eu la satisfaction d'entendre la voix du ministre de la guerre, M. de Revel. Il ne gagnerait pas sa vie comme tel, mais il peut avoir d'autres mérites qui se révéleront un jour. On en doute. J'aurais voulu voir M. Urbain Rattazzi, mari de Mme Rattazzi. Ce grand personnage n'était pas là. Il est difficile d'imaginer à quel point cette assemblée a l'air de peu de chose.

Sur la porte du palais on a laissé la vieille inscription de Florence, le monogramme du Christ et ces mots : *Re regum, Dominus dominantium*. Les députés passent par cette porte, et l'œil hébété de Florence n'y voit plus rien. *Viva Polcinelli !*

J'ai visité le fameux couvent de Saint-Marc, le couvent qu'habitent saint Antonin, Savonarole, Fra Angelico et Bartholomeo. On en fait un musée. Quelques religieux y restent comme gardiens, en attendant qu'on leur ait bâti un autre cloître, qu'ils ont grande chance de l'habiter jamais. J'ai vu un à un, moins longtemps que je ne l'aurais désiré, ces beaux ouvrages de Fra Angelico. Priant Dieu et pleurant, il peignit dans presque chaque cellule ces incomparables vignettes, pour que chacun de ses frères eût constamment sous les yeux une image du Rédempteur, et aujourd'hui ces inspirations de sa piété empêchent que son cher couvent ne soit livré aux profanateurs et aux démolisseurs. Les lois que l'on fait au Palais-Vieux ne dureront pas si longtemps et ne conserveront pas l'Italie.

Enfin, à travers les tunnels, à travers les poussières, nous sommes arrivés à Rome. La première chose que nous y apprimes, c'est que le gouvernement du

Saint-Père nous dispensait de la visite des bagages et de l'examen des passeports. La seconde nouvelle est celle de la convocation imminente du Concile universel, c'est-à-dire que Rome est désarmée, assiégée, sans appui visible sur la terre, prend officiellement les rênes du monde. Le passage de Florence à Rome est le passage de la mort à la vie. Cela semble long. Il y a des tunnels à passer et d'abominables fondrières à franchir ; mais la lumière apparaît et l'on sait où l'on va, et ce qu'il faut ne pas faire, et qu'il reste un homme dans le genre humain.

Le lendemain de mon arrivée, c'était la Fête-Dieu. Après tant de voyages à Rome, cette pompe divine m'était encore inconnue. On tend quelques toiles, on attache aux murailles quelques tapisseries, belles surtout par leur antiquité, on suspend quelques guirlandes, on jette sur le pavé un peu de sable jaune parsemé de feuillages ; le moirde village fait autant de frais, et c'est bien peu de chose que ce décor en comparaison d'un grand jour d'Opéra ou d'Hôtel de Ville ; mais on est à Rome, et la procession se déroule sur la place du Vatican, sur l'emplacement du cirque de Néron, autour de l'obélisque dressé en l'honneur des dieux Auguste et Tibère, relevé par la main de Sixte Quint, qui lui fit porter une parcelle du bois de la Croix.

On voit passer par longues files les ordres religieux, le clergé romain, les curés de Rome, les chapitres des basiliques, les évêques, les archevêques et les patriarches, les cardinaux. La noblesse, la richesse, la beauté des ornements disparaissent devant la majesté des noms, des situations et des visages. Je revoyais là vivants tous ces types que je venais d'admirer à Florence dans les peintures d'Angelico de Fiesole. Ce sont les mêmes traits, les mêmes expressions. Grâce à Dieu, ces hommes vivent encore et le monde les verra. On a compté plus de trois cents évêques. Plusieurs sont venus des extrémités de la terre. On m'en a montré un qui a fait plus de quatre cents lieues à pied au milieu des glaces qu'il habite au premier endroit où il a trouvé un moyen de transport.

Parmi ces vieillards augustes nous avons reconnu et salué dans nos cœurs plusieurs de nos vénérables évêques de France, chargés d'œuvres et d'années. Oh ! que ce spectacle était grand, et quel horizon il ouvrait devant nos yeux ennuyés des mortes et stériles splendeurs de la matière ! Enfin le Pape parut, à genoux, le Saint Sacrement dans les mains, calme, au milieu de cette foule, comme s'il était seul dans son oratoire, le front appuyé sur l'ostensoir d'or, les yeux fermés ; et quelque chose disait à la multitude que cette figure immobile et vivante était l'appui du monde.

En fermant les yeux on eût pu se croire dans un désert ; il n'y avait d'autre bruit que le murmure lointain des fontaines. Quel moment, quels soupirs, quelles larmes à toutes les paupières, quand les fronts se relevèrent et se tournèrent vers l'éclatante vision qui passait ! Et c'est le lieu où Néron courait emporté sur son char, à travers les chrétiens enduits de résine et brûlant comme des torches, pour éclairer les jeux du maître de l'empire, souverain pontife des dieux que s'était forgés la raison humaine ! — Louis Veullor.

On lit dans le Monde, sous la signature de M. Coquille :

« L'annonce d'un concile général fait travailler bien des têtes. Les chroniqueurs déjà se jettent sur cette proie, et les plans de réforme commencent à pleuvoir. Il ne manque pas de gens qui voient l'Eglise changer ses institutions, ses dogmes, ses traditions. Ils se trompent beaucoup s'ils s'imaginent qu'une assemblée constituante ecclésiastique va faire table rase de l'Eglise et construire à nouveau. Les uns (et ce sont des adversaires des Etats généraux de politique) se réjouissent de la convoca-

tion de ces « Etats généraux de l'Eglise ! » Qu'en espèrent-ils ? Il faudrait d'abord éliminer l'opinion de ceux qui, n'étant pas même catholiques, sont totalement étrangers à la question. Si l'Eglise avait des Etats généraux, le clergé secondaire et les fidèles y figureraient ; tous les ordres de la société seraient présents pour la discussion des intérêts généraux. Les évêques seuls s'assembleraient, et ils viendraient porter témoignage de la tradition, affirmer la vérité du dogme. Les évêques ne forment pas l'unité par le nombre, ils sont eux-mêmes partie d'une unité qui les précède et dans laquelle ils vivent.

C'est là qu'est leur force. Ils prêtent leur appui à la parole du Souverain-Pontife ; ils en accroîtront par leur adhésion l'éclat et la puissance. Si le concile se réunit, c'est que Pie IX l'aura voulu dans l'intérêt de l'Eglise. Quelques journaux croient que Pie IX hésite, parce qu'il aurait à partager son autorité avec le concile. Ils se fourvoient par la comparaison qu'ils établissent entre les choses de l'Eglise et les gouvernements temporels. Dans l'Eglise, le pouvoir vient d'en haut, de Dieu. Les évêques ne disputent pas l'autorité au Pape, comme les membres de l'assemblée constituante l'ont disputée au roi. Ils savent bien que l'autorité du Pape fait l'autorité des évêques, et que sans la paternité divine du Souverain-Pontife, les évêques, isolés, cesseraient d'être frères entre eux, et ne formeraient plus ce corps imposant de l'épiscopat.

« Le concile général ne constitue pas une autorité séparée du Pape ; il fait corps avec le Pape, qui le convoque, le préside par lui-même ou par des légats, le dissout, et, en les confirmant, donne efficacité à ses décrets. L'idée que le concile est supérieur au Pape ne s'offre même pas à l'esprit. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

ANGLETERRE.

Londres, 26 juin.

Le Morning Herald dit que la Porte a accepté la proposition des puissances pour une enquête sur les affaires de Candie, à la condition que les 5 ou 6,000 volontaires grecs qui se trouvent dans l'île déposent les armes et se retirent.

PRUSSE.

Berlin, 25 juin.

La reine Augusta se retire à Windsor jusqu'au départ de la reine Victoria pour Osborne. S. M. reviendra par Paris où elle ira rendre visite à la Cour impériale. Elle y restera plusieurs jours et sera logée à l'ambassade de Prusse. S. M. sera de retour à Coblenz le 18 juillet.

L'envoyé suisse, M. Heer, est parti hier pour Dresde afin de remettre la comme à Stuttgart, Munich et Carlsruhe ses lettres de créance. Il sera de retour à Berlin au mois de septembre.

Berlin, 25 juin.

Le Bulletin des lois prussiennes publie le texte de la patente de promulgation de la Constitution fédérale de l'Allemagne du Nord. Ce document qui est daté du 24 juin 1867, porte que la Constitution entrera en vigueur le 1er juillet 1867 dans toute l'étendue de la monarchie et dans les territoires qui y ont été annexés en vertu des lois du 20 septembre et du 24 décembre 1866.

Berlin, 25 juin, soir.

La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que la révision des listes électorales pour le Reichstag aura lieu vers la mi-juillet ; les élections seraient fixées aux derniers jours du mois d'août et l'ouverture du Reichstag aurait lieu dans la première quinzaine de septembre.

La Gazette annonce, en outre, que la Conférence douanière, dans la question de dépôt du tabac ne fera que rédiger des propositions sur lesquelles le futur parlement douanier aura à délibérer en toute liberté.

Paris, 26 juin. — La Cour suprême a cassé l'arrêt d'accusation rendu par la Cour d'appel dans le procès Twestr et Frenzel, concernant la liberté de la presse par émentaire. L'affaire a été renvoyée au Tribunal de première instance.

TURQUIE.

Marseille, 26 juin.

Les lettres de Constantinople du 18 confirment la remise d'une note de la France, de la Russie, de la Prusse et de l'Italie demandant la suspension des hostilités à Candie, et une enquête qui serait confiée à une commission internationale.

L'Autriche a remis une note séparée conseillant un régime autonome avec un gouverneur chrétien. Fuad-Pacha aurait répondu qu'il espérait que l'insurrection serait presque finie dans une quinzaine. Les bruits de troubles en Bulgarie paraissent exagérés. Le gouvernement provisoire en Crète a voté des félicitations au roi des Hellènes au sujet de son mariage.

Constantinople, 25 juin.

Un journal bulgare proteste contre les manœuvres étrangères qui provoquent des troubles en Bulgarie. Il s'attache à démontrer qu'il y a solidarité d'intérêts entre la Bulgarie et le gouvernement du Sultan.

ITALIE.

Florence, 25 juin.

Chambre des députés. — La Chambre approuve par 207 voix contre 86 une proposition présentée par MM. Corté, Fambry, Nicotera et par cinquante autres membres, tendant à supprimer les grands commandements militaires et à réduire à 16 le nombre des divisions territoriales. Le ministre des finances présente un projet de loi concernant l'exercice provisoire du bilan jusqu'à la fin de juillet 1867.

ETATS-PONTIFICAUX.

Rome, 25 juin.

Le Pape a reçu environ 6,000 pètres au Vatican. Il a prononcé une allocution latine sur les devoirs ecclésiastiques dans les temps présents.

SICILE.

Messine, 25 juin.

Le Sultan est arrivé ici à midi. Sa Majesté, fatiguée par le voyage, n'a pas pu recevoir la visite des autorités. Le Sultan partira demain pour Marseille.

ESPAGNE.

Madrid, 25 juin.

Chambres des députés. — Le nouveau règlement de la Chambre est approuvé par 195 voix contre 82.

Le ministre de la marine déclare que le caractère des documents concernant la question du Pacifique et de hautes considérations de Gouvernement l'empêchent de communiquer ces documents à la Chambre.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, 25 juin.

L'idée d'une dissolution du Corps législatif prend de la consistance depuis deux ou trois jours ; et comme je m'attache surtout à référer les impressions mobiles de l'opinion, je dois vous dire que dans notre public, on commence à juger utile et à désirer une dissolution de la Chambre. Il n'est pas difficile d'en découvrir la cause, c'est l'examen des travaux accomplis pendant les quatre mois et demi de la session. Les mandats ne sont pas complètement satisfaits des mandataires, et ils trouvent que jamais depuis le rétablissement de l'Empire aucune assemblée n'a si peu fait. C'est assez intéressant de constater que c'est bien plutôt contre les députés que contre le gouvernement que se manifeste le sentiment de rancune ou d'hostilité. Cela tient évidemment à l'accueil non équivoque fait par la majorité ultra conservatrice aux intentions relativement libérales du pouvoir.

bord avant qu'il ne fut atteint par les Indiens.

« C'est un piège s'écria l'étranger qui avait suivi tous ses mouvements dès qu'il était apparu.

— Qu'en savez-vous ? objecta Peterson qui, de son côté, avait observé ce dernier avec la plus vive attention.

— Comment je le sais ? répliqua-t-il. Probablement comme le plus simple, même s'il eût été borgne, eût pu le deviner du premier coup.

— De façon que vous êtes sûr de ce que vous avancez ?

— Certes. Et vous !... non ?

— Non. »

Sur ce, le coureur des bois lui tourna les talons, convaincu désormais qu'il y avait un traître à bord.

Il peut paraître étrange aux lecteurs ordinaires, mais non à ceux qui connaissent les mœurs des pionniers, de voir l'empressement de cet homme à signaler ainsi à tout moment le danger, le faire suspecter lui-même aux voyageurs ; mais ce n'était pas sans raison. S'il eût été un vrai coureur des bois, il eût montré plus de circonspection, et n'eût pas ainsi évanoui ses propres desseins en paraissant trop au courant de ce qui était inconnu aux autres.

En le quittant, Peterson communiqua ses soupçons à plusieurs de ses compa-

gnons ; mais, comme il s'y était attendu, on le reçut avec force railleries, on alla jusqu'à l'accuser. Piqué d'être ainsi traité, notre coureur des bois se tut et s'en alla boudier dans un coin.

Pendant ce temps, l'homme de la rive redoublait ses cris, sans se rebuter des refus qu'il avait éprouvés ; il parcourait le rivage tout en boitant ; et implorait nos voyageurs avec les supplications les plus lamentables. Les blancs faisaient la sourde oreille ; ils n'eussent même plus fait attention à lui sans l'intervention de l'étranger qui, semblant revenir sur son opinion, s'écria :

« C'est drôle tout de même, je n'ai jamais vu l'un d'eux se démener ainsi.

« Vous ne doutez pourtant pas, observa l'un des passagers, que ce ne soit un ennemi, et qu'il n'ait d'autre but que notre propre destruction.

— Je le pensais d'abord, mais maintenant cela me semble douteux. Permettez-moi donc de lui adresser quelques mots. »

En disant ces paroles, il s'avança sur le bord du bateau et il interpella ainsi le fugitif :

« Comment vous appelez-vous ?

— John Haggart.

— Par quelles circonstances vous trouvez-vous dans une telle détresse ?

— Je courais les bois. Les Shawnees m'ont atteint et c'est à grand-peine que je

viens de leur échapper. Pour l'amour de Dieu, venez me prendre, ils me poursuivent.

— Jetez-vous à l'eau et suivez le bateau à la nage.

— Je suis trop blessé ; ils m'ont logé une balle dans la cuisse, et je ne puis me trainer. Voyez-vous, là, sur la hauteur, la fumée de leur camp. Ils ne sont pas loin. Mon Dieu ! vous n'abandonnez pas ainsi un blanc, votre frère : le ciel vous punirait. »

Nos amis regardèrent dans la direction indiquée, et, malgré l'obscurité croissante, ils purent discerner au-dessus des arbres une colonne de fumée blanchâtre.

La malheureux, comme s'il eût pu deviner leurs pensées, s'écria :

« Oui, c'est là qu'ils sont, et leurs coureurs sont à mes trousses. Que Dieu vous punisse pour toujours si vous m'abandonnez ainsi.

Qu'en pensez-vous ? dit l'étranger. Décidément, je ne crois pas que cet homme veuille nous tromper. Et, s'il n'a pas de mauvais desseins, nous ne pouvons pourtant pas le planter-là pour être rôti par ces diables de Peaux-Rouges. Néanmoins, je ne dis rien. Je laisse la chose à votre discrétion.

— Mais nous ne pourrions jamais approcher le bateau de la rive, objectèrent plusieurs passagers.

— Ce n'est pas cela, ce serait folie ; mais je pensais... (et l'homme baissa les yeux, comme en proie à une vive perplexité) que nous devrions aider cet homme à venir à nous. Pourtant, aucun devoir ne nous oblige à le faire, si nous courons le moindre danger. Qu'en pensez-vous, mes amis ?

Si nous pouvons le secourir sans nous trop exposer, lui répondit-on, notre devoir chrétien nous l'ordonne. Mais comment faire ?

— C'est très-facile. Nous n'avons qu'à approcher le bateau jusqu'à moitié de la rive. Là, l'eau est peu profonde ; cet homme pourra nous joindre à gué.

— Mais ayez l'œil ouvert ; au premier signe de trahison, nous regagnerons le courant, et en route. »

Tous accueillirent cet expédient, à l'exception de Peterson, qui se tenait toujours s'abandonnant dans un coin, la tête penchée sur la poitrine.

« Et vous, Jim, qu'en pensez-vous ? » dit l'un des émigrants.

Et tous se tournèrent du côté du trappeur.

« D'abord, je pense que vous êtes tous les plus grands fous qu'on ait jamais vus, pour ne pas vous être déjà aperçus que vous avez au beau milieu de vous, le plus sévère des traitres, qui fait de son mieux

pour vous attirer à terre, dans la vue de plaire à cet autre bandit.

— C'est odieux !... c'est honteux !... cria-t-on de tous côtés, tant sa réponse hardie et dure avait excité de fureur.

— Eh bien ! faites ce que vous voudrez, mais laissez-moi tranquille ; je n'ai plus rien à vous dire, » s'écria Jim avec emportement, vexé de se voir ainsi accueilli.

L'étranger ne disait rien et restait en observation, guettant l'occasion de plaider sa cause.

EDWARD S. ELLIS.

(La suite au prochain numéro.)

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE
Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 41, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents
Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631